



 Oc Santé

**QUELS ENJEUX, BESOINS ET MODE DE COOPÉRATION
QUAND ON EST UN CENTRE DE SPÉCIALITÉ PRIVÉ ?
QUELLES COMPLÉMENTARITÉS ?**

Retour centre de spécialité privé

Docteur Fanny ALKAR – Pascale MOSCHETTI

Journée annuelle du réseau de chirurgie pédiatrique Occitanie – 23 mars 2024

POLYCLINIQUE SAINT-ROCH ET SA DEMARCHE DE LABELLISATION

- 1) LES ENJEUX DE LA LABELLISATION POUR UN ÉTABLISSEMENT
- 2) LA POLYCLINIQUE SAINT-ROCH ET SA LABELLISATION EN CENTRE DE SPÉCIALITÉ
- 3) LES MOYENS MIS EN OEUVRE
- 4) LES COMPLÉMENTARITÉS SUR LE TERRITOIRE



1. LES ENJEUX DE LA LABELLISATION POUR UN ÉTABLISSEMENT

Le processus de labellisation d'un établissement pour son activité de chirurgie pédiatrique est coordonné par le réseau de chirurgie pédiatrique en lien avec l'ARS Occitanie. 3 niveaux de labellisation :

1. Centre de recours
2. Centre de spécialité
3. Centre de proximité

Les enjeux d'une labellisation pour un établissement, c'est en premier lieu se questionner sur **son projet médical**, connaître **la place que nous souhaitons consacrer à la chirurgie pédiatrique** et se **donner la vision à venir pour l'ensemble des parties prenantes de cette activité.**



2. LA POLYCLINIQUE SAINT-ROCH ET SA LABELLISATION EN CENTRE DE SPECIALITÉ

Les activités du **Pôle Mère-Enfant de la Polyclinique Saint-Roch** se développent avec l'ensemble des parties autour **d'un projet médical** qui comprend la PMA, le diagnostic anténatal, l'obstétrique, la gynécologie, les consultations pédiatriques spécialisées, les consultations pédiatriques non programmées et la chirurgie pédiatrique.

Les différents rapports en lien avec la pédiatrie nous invitent à avoir un niveau d'exigence sur la lisibilité des acteurs sur le territoire, et nous conduit à valoriser une organisation coordonnée de la prise en charge de l'enfant.

Rapport IGAS de 2020 : La pédiatrie et l'organisation des soins de santé de l'enfant en France

<https://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2020-074r.pdf>



2. LA POLYCLINIQUE SAINT-ROCH ET SA LABELLISATION EN CENTRE DE SPECIALITÉ

Définir le qui fait quoi ? Avec quels moyens ? Amener les acteurs qui réalisent cette activité à coopérer et à progresser ensemble sur leur organisation et leur mode de prise en charge et d'adressage.

La Polyclinique Saint-Roch se positionne sur une labellisation **en centre de spécialité** et s'inscrit dans sa prise en charge en chirurgie pédiatrique dans une coopération active avec les acteurs de santé du territoire, à la fois avec le centre de recours, les autres centres de spécialités, et les centres de proximités.

C'est à la fois un engagement de l'équipe médicale, paramédicale soutenu par la gouvernance du groupe Oc Santé.



3. LES MOYENS MIS EN OEUVRE

Un plateau technique spécifique :

- Une unité spécifique de 12 lits dont 4 lits de soins continus pédiatriques.
- Une salle de bloc de chirurgie pédiatrique spécifique
- Un aménagement de la salle de réveil pour la chirurgie pédiatrique

Des praticiens exclusifs en chirurgie pédiatrique avec notamment:

- 2 chirurgiens orthopédistes pédiatriques : Dr Fanny ALKAR, Dr Clément JEANDEL
- 1 chirurgien pédiatrique uro-viscéral : Dr Olivier MAILLET
- 1 chirurgienne pédiatrique esthétique et réparatrice, spécialisée dans la prise en charge des fentes labio-palatines : Dr Michèle BIGORRE
- 2 chirurgiennes pédiatriques ophtalmologues : Dr Stéphanie MICHAU, Dr Chrysanthi BASDEKIDOU.

Des anesthésistes ayant une activité régulière en pédiatrie :

- Une équipe de 8 anesthésistes spécialisés en pédiatrie.



3. LES MOYENS MIS EN OEUVRE

Une équipe paramédicale spécifique :

- Une équipe de puéricultrices formées à la prise en charge de la chirurgie pédiatrique
- Une équipe d'auxiliaires-puéricultrices

Formations régulières et spécifiques de l'équipe :

- **EPILS** : 21 salariés formés
- **ARCPO - Prise en charge de l'enfant et son entourage : douleur et anxiété pédiatrique** : 16 salariés formés
- **ARCPO - Plaies et cicatrisation en chirurgie pédiatrique** : 7 salariés formés

Un parcours de soins identifié spécifique et normé :

- Accueil personnalisé des enfants et des familles par l'équipe



4. LES COMPLEMENTARITÉS SUR LE TERRITOIRE

La coordination entre établissements hospitaliers répond à plusieurs enjeux pour la chirurgie pédiatrique :

- Permettre le bon niveau de recours aux soins, y compris pour les urgences
- Permettre une bonne utilisation des ressources et des compétences médicales et paramédicales, valoriser l'activité dans chaque établissement, et éviter le sur-recours aux centres experts
- Favoriser l'homogénéité des pratiques et la diffusion des connaissances
- Organiser le relai entre la médecine de l'enfant et la médecine de l'adulte



4. LES COMPLEMENTARITÉS SUR LE TERRITOIRE

Le centre de spécialité est en lien avec le centre de recours et les centres de proximité, et l'objectif de cette coopération est de :

- Fluidifier les prises en charge et favoriser le bon adressage de l'enfant au spécialiste concerné,
- Coordonner les prises en charge entre les acteurs de santé,
- S'intégrer dans les programmes de formation proposés par le réseau de chirurgie pédiatrique auprès des équipes soignantes.
- S'impliquer dans l'organisation sur le territoire de santé pour améliorer en permanence les prises en charge.
- Réaliser entre les parties prenantes des retours d'expériences et un benchmark des bonnes pratiques. Ainsi, modéliser des schémas de prise en charge avec les équipes pour permettre de retenir les meilleures organisations et les partager.
- Mettre en place des indicateurs et un tableau de bord de suivi, partagé et accessible par les acteurs du territoire afin de mesurer les actions menées.





MERCI DE VOTRE ATTENTION

